

**ÉLECTIONS DES REPRESENTANTS DES USAGERS A LA
COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE**

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

Vu le code de l'éducation, notamment les articles D. 719-20 et D. 719-21 ;

Vu les statuts de l'Université de Tours ;

Vu la décision du président n°DAJP/2024-145 en date du 23 mai 2024 relative à l'élection des représentants des usagers au sein des conseils centraux de l'université de Tours ;

Vu les procès-verbaux des opérations électorales auxquelles il a été procédé par voie électronique les 22 et 23 octobre 2024 ;

DÉCIDE**Article 1 : Proclamation des résultats**

Conformément aux procès-verbaux annexés à la présente décision, sont proclamés élus :

SECTEUR	TITULAIRE	SUPPLEANT	LISTE
CFVU – Secteur 1	Bastien DUENAS	Lisa METEIGNIER	UNI : engagés pour le mérite et ta réussite !
CFVU – Secteur 1	Soa GUILLOT	Yasmine EL MOUNIR	SET et UEC : contre la précarité et l'extrême droite !
CFVU – Secteur 1	Calista MARTIN	Nizar LARBA	BOUGE TON CAMPUS
CFVU – Secteur 2	Noah DAVID	Margot PARISOT	UNI : Engagés pour le mérite et ta réussite !
CFVU – Secteur 2	Anaëlle GOUJON	Florine HARDOUIN	SET, Solidaires et UEC : Contre la précarité et l'extrême droite !
CFVU – Secteur 2	Samy RIMBERT	Nicolas RIBES	SET, Solidaires et UEC : Contre la précarité et l'extrême droite !
CFVU – Secteur 2	Timéo PIOT	Josse BILLY	BOUGE TON CAMPUS
CFVU – Secteur 2	Lora CHARTRAIN	Meïlie HASCOET	BOUGE TON CAMPUS
CFVU – Secteur 3	Maxence MENDES DA SILVA	Myriam ZITOUNI	UNEF et Asso Pour une Université soudée
CFVU – Secteur 3	Oscar PLAISANT	Helena FERNANDES--GAUDELAS	FEUTRE, SET et BDE : Contre la précarité et l'extrême droite, pour un campus actif

CFVU – Secteur 3	Justine BRETAGNOLLES	Dario WEINBERGER	FEUTRE, SET et BDE : Contre la précarité et l'extrême droite, pour un campus actif
CFVU – Secteur 3	Alexis FOURNET	Catherine HOURY	FEUTRE, SET et BDE : Contre la précarité et l'extrême droite, pour un campus actif
CFVU – Secteur 4	Hugo MAZER	Dimitri ABAFOUR	BOUGE TON CAMPUS
CFVU – Secteur 4	Anna FEKETE	Léa RUFFIER	BOUGE TON CAMPUS
CFVU – Secteur 4	Gabriel MAGNIN-FEYSOT	Lucien PERRUCHE	BOUGE TON CAMPUS
CFVU – Secteur 4	Agathe CARRÉ	Elisa BAULAZ	BOUGE TON CAMPUS

Article 2 : Début du mandat

Conformément à l'article L. 719-1 du Code de l'éducation, le mandat des membres élus commence à courir dès la publication de la présente décision.

Article 3 : Affichage des résultats

La présente décision sera publiée au recueil des actes de l'établissement et affichée dans les locaux.

Fait à Tours, le 24 octobre 2024

Le Président de l'université
A. Giacometti

Arnaud GIACOMETTI

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Tout électeur ainsi que le président de l'université et le recteur ont le droit d'invoquer l'irrégularité ou la nullité des opérations électorales devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Ce recours n'est recevable que s'il a été précédé d'un recours préalable présenté devant la commission de contrôle des opérations électorales au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats. Le recours est à adresser à :

Université de Tours

M. le Président de la commission des opérations électorales

Direction des affaires juridiques et du patrimoine

60, rue du Plat d'Étain

BP 12050

37020 Tours Cedex 1